



FRANCK MONTAUGÉ

*SÉNATEUR DU GERS
MAIRE D'AUCH*

Jeudi 2 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Franck Montaugé propose la création
de « conférences citoyennes du bien commun »**

Intervenant ce matin à la tribune du Sénat dans le cadre de la discussion sur la proposition de loi visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques, le sénateur Franck Montaugé a proposé que soient créées par la loi des "conférences citoyennes du bien commun" qui auraient pour mission d'évaluer la pertinence des politiques publiques.

Déposée à l'Assemblée nationale le 14 octobre 2014, la proposition de loi visant à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesses dans la définition des politiques publiques a pour objectif de «déplacer le centre de gravité de notre appareil statistique d'un système de mesure privilégiant la production, à un système orienté sur la mesure du bien-être des générations actuelles et à venir, aux fins d'aboutir à des mesures plus pertinentes du progrès social. »

"la politique, dans sa définition comme dans son appréciation, ne peut se résumer à une représentation chiffrée, fut-elle hautement sophistiquée", déclare Franck Montaugé qui voit dans la nécessité d'introduire des indices de mesure plus pertinents et complémentaires du PIB l'occasion de "ré-intéresser" le citoyen français à la chose publique et à la politique.

Franck Montaugé invite, sur le modèle des conseils citoyens créés par la nouvelle politique de la ville, à la création de ces "conférences citoyennes du bien commun" qui seraient des outils efficaces pour évaluer la pertinence des politiques publiques."

L'intégralité de l'intervention du sénateur est consultable sur le site www.franckmontauge.fr